F

OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

CDIP/33/10
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 30 SEPTEMBRE 2024

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Trente-troisième session
Genève, 9 – 13 décembre 2024

INFORMATIONS ACTUALISEES SUR LA STRATEGIE D'AMELIORATION FUTURE DE WIPO MATCH

Document établi par le Secrétariat

1. Lors de l'examen du point de l'ordre du jour intitulé "Travaux futurs" à sa vingt-septième session, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) a décidé que le Secrétariat présenterait un document sur la "Stratégie d'amélioration future de WIPO Match".

2. En conséquence, à la vingt-huitième session du comité, le Secrétariat a présenté dans le document CDIP/28/5 la stratégie exposant les principes sur la base desquels des modifications concernant la finalité, les objectifs et les fonctions de la plateforme WIPO Match seraient apportées. Accueillant favorablement la stratégie, le comité a demandé au Secrétariat de l'affiner, en tenant compte des commentaires formulés par les États membres, et de la présenter lors d'une prochaine session du CDIP. Le comité est également convenu que le Secrétariat continuerait à fournir des informations actualisées sur l'amélioration de la plateforme.

3. Le présent document contient ces informations actualisées et indique en détail les améliorations techniques qu'il est proposé d'apporter à la plateforme WIPO Match.

AMÉLIORATION DE LA PLATEFORME WIPO MATCH

4. Les améliorations techniques qui ont été apportées ou qu'il est proposé d'apporter à la plateforme WIPO Match sont présentées ci-après.

5. Comme il ressort du document CDIP/28/5, la plateforme WIPO Match de l'OMPI a été créée afin de donner suite à la recommandation n° 9 du Plan d'action pour le développement, puis adaptée de manière à favoriser la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire[1]. La plateforme a également contribué à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) 9 et 17[2]. Les améliorations techniques proposées devraient faire de WIPO Match une plateforme plus souple, plus interactive et plus conviviale.

Exercice de sémantique et mises à jour

6. Un exercice de sémantique a été mené afin de mieux comprendre dans quelle mesure la plateforme WIPO Match sous sa forme actuelle peut, dans la pratique, permettre d'effectuer des recherches et être consultée par les utilisateurs potentiels. Les résultats ont montré que la version actuelle de WIPO Match n'était classée pour aucun mot clé pertinent dans les recherches sur Google.

7. Depuis, WIPO Match a été optimisée de manière à permettre d'effectuer des recherches et à pouvoir être consultée à l'aide d'une série de mots clés, tels que "Help IP" et "IP assistance". En outre, une campagne de publicité sur les moteurs de recherche est prévue en vue de stimuler la consultation de WIPO Match.

8. Dans un premier temps, afin de moderniser et d'améliorer l'expérience utilisateur, les pages Web de WIPO Match ont été transférées vers le système de gestion de contenu Liferay.

Finalité et objectifs

9. La plateforme WIPO Match remaniée vise à répondre aux besoins des États membres en matière de développement liés la propriété intellectuelle grâce aux outils et aux ressources disponibles.

10. Elle fonctionnera comme un mécanisme de collaboration et de mise en relation, et en tant que modalité de coopération pour le développement aux fins de l'échange de connaissances et de données d'expérience, et centralisera les informations à cet égard.

11. Elle continuera à contribuer à la réalisation des ODD, à offrir de nouvelles possibilités et à encourager les initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire.

Facilité d'accès grâce à une page d'accueil unifiée

12. Une page Web intégrée et conviviale intitulée "Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire" a été élaborée et lancée sur le site Web officiel de l'OMPI afin de faciliter les travaux de l'OMPI dans le domaine de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Ces activités favorisent l'échange de connaissances, de données d'expérience et d'informations destiné à soutenir des initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire efficaces en matière de propriété intellectuelle et d'innovation.

---

[1] Voir les paragraphes 4 à 6 du document CDIP/28/5.
[2] Voir le paragraphe 14 du document CDIP/28/5.

13. Elle offre en outre un point d'accès commun vers la plateforme WIPO Match et d'autres ressources, matériels et outils en matière de développement, tels que le catalogue des projets et des résultats du Plan d'action pour le développement, la base de données sur l'assistance technique (IP-TAD), la liste des consultants (IP-ROC) et IP Advantage.

14. L'inclusion de ces outils sur la page Web consacrée aux activités de coopération permet d'avoir une vue d'ensemble des informations, ressources et outils de l'OMPI en matière de développement et encourage leur utilisation accrue afin de faciliter les travaux de l'OMPI dans le domaine de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

Principes directeurs

15. Comme il ressort du document CDIP/28/5, les principes directeurs de la plateforme WIPO Match sont les suivants : i) optimisation de sa portée; ii) administration efficace à faible coût; iii) prévention de la répétition inutile des tâches et de la redondance des informations et des fonctions; et iv) utilisation des informations et bases de données internes existantes[3].

Parties prenantes et membres

16. L'une des principales conclusions de la DSI a été que, même si "la plateforme WIPO Match associait le secteur des entreprises, les universités, les pôles d'innovation, les institutions gouvernementales et les organisations internationales multilatérales, ainsi que les offices nationaux et régionaux de propriété intellectuelle, les critères d'adhésion n'étaient pas suffisamment clairs pour que le potentiel de la plateforme puisse être pleinement exploité"[4].

17. C'est pour cette raison que trois catégories de parties prenantes sont proposées : La première catégorie comprend les groupes régionaux et les États membres de l'OMPI. La deuxième catégorie regroupe les différents types d'organisations accréditées auprès de l'OMPI, notamment les organisations internationales et régionales, les organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que les universités et les centres de recherche, les associations professionnelles et les institutions gouvernementales. La troisième catégorie est celle des bénéficiaires, tels que les chercheurs, les associations de petites et moyennes entreprises (PME), les représentants du secteur privé et d'autres parties prenantes de l'écosystème de la propriété intellectuelle.

18. Le terme "**utilisateurs**" désignera toutes les parties prenantes de l'écosystème de la propriété intellectuelle, y compris les demandeurs et les fournisseurs. Les **demandeurs** peuvent être des parties prenantes issues de pays en développement, de pays en transition, de pays de la catégorie des moins avancés (PMA), de pays en développement sans littoral et de petits États insulaires en développement, ayant un besoin en matière de développement lié à la propriété intellectuelle. Les **fournisseurs** peuvent être des parties prenantes issues de pays développés, de pays en développement, de pays en transition, de PMA, de pays en développement sans littoral et de petits États insulaires en développement, ayant la capacité et les ressources nécessaires pour répondre à ce besoin.

19. Les utilisateurs intéressés par la plateforme WIPO Match peuvent devenir membres en s'inscrivant et en créant un profil en tant que demandeur ou fournisseur. Une fois inscrits, les utilisateurs peuvent se connecter à leur profil et le personnaliser en fonction de leurs intérêts, de leurs besoins et de leurs domaines de compétence. Grâce à leur tableau de bord personnalisé, les utilisateurs pourront créer de nouvelles demandes ou répondre aux demandes formulées par d'autres utilisateurs, et partager leurs données d'expérience sur les meilleures pratiques, les enjeux et les possibilités de mise en œuvre de projets axés sur le développement.

---

[3] Voir le paragraphe 18 du document CDIP/28/5.
[4] Voir le paragraphe 9 du document CDIP/28/5.

20. Le formulaire de contact existant sera mis à jour pour permettre aux utilisateurs d'entrer en contact avec le Secrétariat pour une question ou un conseil en particulier. Toute communication établie au moyen du formulaire de contact sera envoyée à la boîte de messagerie WIPO Match et à partir de celle-ci.

21. Une courte charte décrivant les objectifs, les principes directeurs, les membres et le rôle du secrétariat sera mise à disposition sur la plateforme WIPO Match.

Création de contenu

22. Une mise en relation réussie intervient lorsqu'un demandeur et un fournisseur ayant des objectifs et des intérêts similaires conviennent de coopérer dans le cadre d'une initiative Sud-Sud, Nord-Sud ou triangulaire à des conditions mutuellement avantageuses. Pour parvenir à ce résultat, la plateforme WIPO Match devra être alimentée en contenu sur la base des informations fournies par les utilisateurs.

23. Les utilisateurs seront donc encouragés à ajouter à leur profil un contenu décrivant leurs besoins, leurs offres, leurs intérêts et leurs domaines de compétence et indiquant toute autre information, outil et ressource pouvant être jugés utiles. À des fins de contrôle de la qualité, les informations fournies seront examinées et validées par le Secrétariat avant d'être publiées.

24. Une fonction de navigation pourrait être intégrée pour permettre aux utilisateurs de rechercher des possibilités de mise en relation sur la plateforme et de filtrer les informations par groupes thématiques. Les groupes thématiques prioritaires recensés lors des tables rondes[5] consacrées à la promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire tenues en octobre 2022 et en mai 2023 sont les suivants : innovation verte et transfert de technologie; innovation agricole; propriété intellectuelle et numérisation; gestion de la propriété intellectuelle; et économies de la création.

Revalorisation, promotion et sensibilisation

25. Conformément au Plan stratégique à moyen terme 2022-2026 (PSMT), les efforts de sensibilisation de l'OMPI viseront à encourager la coopération entre les parties prenantes de l'écosystème de la propriété intellectuelle par l'intermédiaire de la plateforme WIPO Match.

26. Afin de promouvoir et d'encourager l'utilisation efficace de la plateforme, celle-ci sera revalorisée et présentée comme l'outil de l'OMPI pour les initiatives Sud-Sud en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de développement.

27. Un dépliant promotionnel sera élaboré en vue de sa diffusion sur les réseaux sociaux et par d'autres moyens de communication.

28. Toute coopération fructueuse résultant de l'utilisation de la plateforme sera présentée comme un exemple de réussite Sud-Sud dans IP Advantage.

Durabilité

29. Il est proposé de procéder à une évaluation de l'utilisation de la plateforme WIPO Match et du taux de réussite dans la recherche d'une correspondance appropriée, une fois que les changements auront été mis en œuvre sur cette plateforme.

---

[5] Un rapport de synthèse sur ces deux tables rondes figure dans le rapport du DG sur la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement, à la page 10 du document CDIP/30/2 concernant la première table ronde, et à la page 10 du document CDIP/32/2 s'agissant de la deuxième table ronde.

Établissement de rapports

30. Le Secrétariat a déjà rendu compte de l'évolution de la plateforme WIPO Match, ainsi que de ses travaux relatifs à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire dans le cadre des instruments d'établissement de rapports existants, tels que le Rapport annuel du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement et le Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement. Il est proposé que le Secrétariat continue à établir ces rapports.

31. Le CDIP est invité à examiner les informations figurant dans le présent document.

[Fin du document]